

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC273

présenté par
M. Reiss

ARTICLE 5 BIS

Compléter cet article par la phrase suivante :

« L'apprentissage de la lecture est la compétence la plus importante à développer à l'école. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Faire de l'apprentissage de la lecture une priorité nationale est la meilleure façon de lutter contre l'illettrisme. « Autrefois les illettrés étaient ceux qui n'allaient pas à l'école. Aujourd'hui ce sont ceux qui y vont ». Sans vouloir souscrire à cette affirmation de Paul Guth, il faut bien se rendre compte que l'illettrisme est un fléau qu'il faut combattre.

La maîtrise de la lecture est le meilleur prédicteur de la réussite scolaire. C'est la condition sine qua non qui favorise ensuite les autres apprentissages.